

Nombre de conseillers : 10
En exercice : 8
Présents : 6
Votants : 7

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT LE VINGT-DEUX JANVIER

Le Conseil Municipal de la commune de Saint PANTALEON
LES VIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Madame Céline LASCOMBES, Maire.
Date de convocation du conseil municipal : le 15/01/2018

Présents : VALOIS Christophe, ROUSSIN Jean-Marie, ROUSSIN Françoise, EYDOUX
Guy, SERRES Olivier,

Excusés : SERVES Paul (pouvoir donné à LASCOMBES Céline).

Absent : LAMBEAUX Brice

Ouverture de la séance à 20h15.

Approbation du compte-rendu du CM du 11 décembre 2017 à 4 pour, 3 abstentions.

Avant de commencer l'Ordre du Jour du Conseil, Madame le Maire a souhaité faire part des remerciements et des vœux qui ont été adressés par des habitants de la commune aux élus et au personnel communal.

ECOLE : Rythmes scolaires à partir de la rentrée 2018/2019

Le Maire rappelle le sondage fait auprès des familles à l'automne, faisant ressortir une majorité favorable à la semaine de 4 jours. Certains élus sont quelque peu irrités de ces décisions gouvernementales fluctuantes. Le Maire le regrette bien aussi mais tous s'accordent pour tenir compte des avis des parents d'élèves. La question est soumise à délibération aux élus qui votent à 6 pour et 1 contre. La décision prise sera transmise à la directrice de l'école en vue du prochain Conseil d'Ecole et de l'échéance du 9 février 2018.

CASERNE DES POMPIERS : avenir et projets

Les positions divergentes des élus autour de la destination des divers locaux de la caserne ouvrent le débat plus large. Il impliquerait notamment des transferts ou non des services techniques, de la salle des associations, un local pour le matériel des festivités... Des points techniques sont encore à l'étude permettant la maturité du ou des projets. Des projets qui, une fois décidés, devront être chiffrés pour une réalisation en 2019.

PROGRAMME VOIRIE 2018

3 projets sont définis. L'un réuni l'ensemble des élus. Un chiffrage va être fait avant de prendre une décision.

QUESTIONS DIVERSES

Système d'alarme Urdy : renégociation du contrat de location du système et de sa maintenance, avec une modification de la centrale, du clavier et du détecteur de mouvement au local technique. Les élus acceptent le nouveau contrat pour un montant total de 851.52€TTC/an (actuellement, le contrat est de 809.86€TTC/an).

Carte communale : Validation du périmètre tel qu'il a été présenté lors de la réunion publique. Le dossier va être constitué pour être ensuite soumis à la DDT, la DREAL... pour avis, puis soumis à la commune, qui mettra en place l'enquête publique.

Chiffre INSEE de la population St-Pantaléonaïse : pour information, population légale au 1^{er} janvier 2015 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2018 : population totale 458 habitants (451 hab. en 2017 ; 443 hab. en 2016 ; 434 hab. en 2015)

EMALA/Ecole : l'association a fait parvenir à la commune la demande de subvention pour l'année 2018/2019, ainsi qu'une demande de subvention rétroactive pour la rentrée cette rentrée 2017/2018. Il avait été délibéré en Conseil du 25/09/2017 l'attribution d'une subvention de 10€/élève.

Défenses des activités de pastoralisme face aux attaques du loup : l'association des Maires 26 attire l'attention sur cette situation difficile que rencontrent les éleveurs. Une délibération relative à la défense de ces activités face au loup est soumise aux conseils municipaux. Après avoir pris connaissance de l'appel de l'AMF26 et de l'USAPR et des modalités des actions menées, et en avoir débattu, votent à l'unanimité pour le soutien à la défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup.

Séance levée à 21h45.